



Mairie de 71600

Vitry En Charollais

Téléphone : 03.85.81.14.40

Fax : 03.85.81.18.07

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VITRY EN CHAROLLAIS
EN DATE DU 10 OCTOBRE 2014**

Le dix octobre deux mil quatorze à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vitry En Charollais, dûment convoqué le six octobre deux mil quatorze, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire, Monsieur Daniel THERVILLE.

Etaient présents :

Monsieur Daniel THERVILLE, Maire,
Madame Catherine ROY, Monsieur Jean-Yves GRILLET, Madame Michelle MERLE, Jacky PERREAUT, Adjoint au Maire
Madame Corinne MARTIN, Monsieur Eric MOREAU, Monsieur Emmanuel MICHELET, Madame Rosa MALANDAIN, Monsieur Paul DESPIERRES, Madame Marie-France BLANCHARD, Madame Yvette DESSERPRIT, Monsieur Jérôme GRILLET, conseillers municipaux.

Etaient excusés :

Monsieur Jean-Pierre BOUILLOT qui avait donné procuration à Madame Yvette DESSERPRIT
Madame Fabienne AUBERTIN qui avait donné procuration à Madame Catherine ROY

Etait absent :

Néant

Monsieur Emmanuel MICHELET est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la précédente séance est lu et approuvé.

1 – Cantine : suite à donner à la décision de Monsieur Baujard de ne plus assurer la livraison :

Considérant que Monsieur BAUJARD, traiteur à Saint Yan, a porté à la connaissance de la municipalité son incapacité à continuer la livraison des repas à la cantine scolaire et ce à compter du lundi 3 novembre 2014, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de confier ce service à la Résidence Parodienne,
- acte que ces repas seront facturés 3.20 euros le repas enfant et 3.90 euros le repas adulte par ses services,
- se prononce pour la prise en charge de la hausse de 10 centimes d'euros par repas demandée par la Résidence Parodienne par le budget communal (en conséquence,

la tarification des repas aux tiers demeurera donc sur la base de 3.90 euros le repas enfant et 5.70 euros le repas adulte),

- prend connaissance que :

- la livraison se fera en liaison froide à 11 heures,
- la composition des repas alternera entre entrée – plat – fromage et plat – fromage – dessert,
- le menu sera communiqué le mercredi pour la semaine suivante et qu'un cahier de liaison pourra être établi.

10 – Questions et informations diverses

Le Conseil Municipal :

- prend connaissance que sa prochaine séance se déroulera le 31 octobre et qu'au mois de décembre, il se réunira le vendredi 19,

- se prononce pour le remplacement d'un taille-haies dont l'achat se fera auprès de la SARL DIGOIN MOTOCULTURE à raison de 650 euros hors taxe,

- choisit comme thermicien conseil pour l'isolation du Groupe Scolaire, la société THERMI CONSEIL dont le devis est chiffré à 1 400.00 euros hors taxes,

- est informé que :

- les travaux de voiries financés par la Communauté de Communes de Paray le Monial, se dérouleront sur le territoire communal du 17 au 21 novembre,
- une exposition « l'école d'autrefois » réalisée à l'initiative de Madame Marie-Christine BONNOT et par les élèves du Groupe Scolaire Jean Gilbert lors des temps d'activités périscolaire se tiendra à la Bibliothèque Municipale de mi à fin octobre, pendant ses plages d'ouverture.

L'ordre de jour étant épuisé ainsi que les questions,
la séance est levée à 19 heures 45.

Monsieur Daniel THERVILLE	Madame Catherine ROY	Monsieur Jean-Yves GRILLET
Madame Michelle MERLE	Monsieur Jacky PERREAUT	Madame Corinne MARTIN
Monsieur Eric MOREAU	Madame Fabienne AUBERTIN	Monsieur Emmanuel MICHELET
Madame Rosa MALANDAIN	Monsieur Paul DESPIERRES	Madame Marie-France BLANCHARD
Madame Yvette DESSERPRIT	Monsieur Jérôme GRILLET	

